

P.4

L'ENTRETIEN

« REPENSER L'ORGANISATION
EN METTANT LE JEUNE AU CENTRE
DES RÉFLEXIONS »

P.10

DANS LES COULISSES...

UNE JOURNÉE AVEC
LE SERVICE CYCLE DE L'EAU

P.20

TOURISME

ESATCO, LE LABEL QUI PROPOSE
DE L'EMPLOI À DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



votreagglo

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

N° 15 | 09_10_11 | 2022



P.7

Développement
durable, l'Agglo
déjà en action
pour demain



_HABITAT

Résidences Jeunes actifs : vues de l'intérieur



Maïté, 18 ans, en CAP pâtisserie

« Je suis originaire de Cheix-en-Retz et je réalise mon apprentissage à Jules & John. Je me suis interrogée sur la question du logement dès que j'ai trouvé l'entreprise qui m'accueillerait. Lorsque j'ai passé mon entretien, mon patron m'a indiqué que cette résidence était en construction et qu'elle pourrait m'intéresser. Ça s'est fait comme ça. Je vis dans un T1. C'est super, car je suis juste à côté de mon travail, j'y vais à pied ! Si je n'avais pas trouvé d'appartement sur Pornic, ça aurait été compliqué pour mon apprentissage, car je n'ai pas encore le permis de conduire. Ici, il y a une belle vie collective. On a des activités le soir entre locataires : repas, jeux de société, moments de convivialité... Je suis également bénévole pour les Bouchons d'Amour, et j'espère mettre en place un point de collecte au sein de la résidence. »

ENTRE 371,48 € ET 523,80 €

C'est le prix, par mois, d'un studio Jeunes actifs. Ces locations peuvent être d'une durée de 24 mois maximum.



Solène Barrière, intervenante socio-éducative chez Habitat Jeunes Atlantique

« Je suis présente à Pornic et Sainte-Pazanne pour accompagner les jeunes résidents dans les premières étapes du logement et tout ce qui est droit commun, pour qu'ils gagnent en autonomie. La résidence est, selon moi, un tremplin. L'accompagnement est individualisé, proposé mais pas imposé. Certains locataires sont autonomes. D'autres viennent me voir volontairement. Ça les rassure, ainsi que leurs parents. On se voit dans mon bureau et on évalue ses besoins avec le jeune : gestion du budget, entretien du logement, aides proposées comme la Caf et Mobili Jeunes... Cela touche aussi au "savoir habiter". Pour le dispositif logement chez l'habitant, je peux faire des "visites à domicile" pour voir comment le locataire se sent dans le logement. Ensuite, il y a la vie collective, autour d'un projet socio-éducatif, en lien avec la Caf. Il y a aussi les envies des jeunes et leurs propositions pour animer le lieu. Nous allons travailler avec de nombreux partenaires locaux : la Mission locale, les Infos Jeunes, le CCAS... La volonté est de s'inscrire dans le territoire. »



Céline, 21 ans, vient de Missillac, en CDI dans une entreprise d'informatique

« Étudiante, j'ai eu des difficultés à trouver un logement. Je ne gagnais pas un gros salaire et les loyers étaient relativement élevés. Sur le secteur, il faut compter entre 700 et 800 € par mois ! Un propriétaire avait accepté de me louer son appartement à Saint-Michel-Chef-Chef, de septembre à juin. L'été, il louait aux vacanciers. C'était le seul logement abordable pour moi. Pas le choix. Je l'ai quitté au 1^{er} juillet, quand j'ai signé mon CDI. C'était très stressant de chercher un autre hébergement à louer rapidement. Mes anciens propriétaires m'ont averti de l'ouverture de la résidence. J'ai sauté sur l'opportunité. Ici, les charges sont comprises. Ça enlève une bonne épine du pied. Les gros avantages, pour moi, c'est la proximité avec mon travail et le prix du loyer. »

Pour qui ?

Il faut avoir entre 16 et 30 ans, être jeune actif en CDI, CDD, en intérim, en apprentissage/ alternance ou en stage de fin d'études. Il sera demandé de justifier de ressources suffisantes pour payer le loyer, tout en ayant un reste à vivre décent. Les couples sans enfant sont éligibles, dès lors qu'ils remplissent ces conditions. **Les résidences sont gérées par Adelis et les demandes sont à déposer sur : www.mademande-habitatjeunes.fr**

Des logements chez l'habitant

Vous êtes stagiaire ou saisonnier ? Et vous recherchez un logement temporaire ? Pornic agglo Pays de Retz a missionné Adelis pour vous accompagner et vous mettre en relation avec des propriétaires du territoire, qui proposent à la location une chambre ou un studio meublé à prix abordable (de 250 à 400 €/mois hors charges). Les travailleurs et jeunes peuvent contacter directement l'association pour exposer leurs besoins. Celle-ci se chargera ensuite de faire le lien avec les propriétaires pour trouver la meilleure proposition.

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous avez une chambre, un studio, une dépendance et vous souhaitez vous engager dans un dispositif solidaire à destination des jeunes travailleurs ou en formation professionnelle ? N'hésitez pas à contacter les personnes en charge du dispositif.

Contact : 06 37 57 00 25 ou hth-pornicagglo@adelis.asso.fr
Rendez-vous sur www.pornicagglo.fr

Plus d'infos sur l'hébergement temporaire chez l'habitant en flashant le QR Code



LE MOT

EXCURSIONNISTE

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, ce visiteur se déplace uniquement à la journée, pour pratiquer une activité précise. Il s'aventure en général sur son territoire ou à seulement quelques heures de son lieu de résidence, afin de pouvoir faire l'aller-retour dans la journée. Contrairement au « touriste », l'excursionniste ne passe aucune nuit hors de son environnement habituel. Il se distingue aussi du voyageur touristique qui, lui, s'absente au moins 2 jours de chez lui. Sur le territoire de l'Agglo, les excursionnistes représentent près de 3 millions de visiteurs en 2022.

LE VÉLO, ACTIVITÉ STAR DE LA SAISON TOURISTIQUE

86 000 passages de cyclistes ont été relevés durant la saison. Cela représente une moyenne de 910 personnes par jour, soit 17 % de plus qu'en 2021. La Véloodyssée et Vélocéan ont été les deux itinéraires accueillant le plus de cyclo-touristes. Ce mode de déplacement doux connaît un véritable engouement à l'heure où le prix du carburant atteint des sommets et où la conscience écologique est plus présente que jamais.

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) envisage de développer la signalétique vélo et d'installer des aires de pique-nique. L'objectif est de diminuer l'affluence automobile de certains lieux pour les préserver.

BELLE SAISON TOURISTIQUE POUR L'AGGLO



56%

DES EXCURSIONNISTES HABITENT LES PAYS DE LA LOIRE

En 2022, l'offre touristique de l'Agglo séduit toujours, et encore plus depuis la crise sanitaire. La multitude d'espaces verts et de plans d'eau permet à chacun de trouver une activité à son goût, loin des lieux bondés. Le coût du carburant, l'attractivité du patrimoine local ou la conscience écologique expliquent que les excursionnistes ligériens soient restés fidèles à leur région. Sans surprise, le vélo-tourisme a été l'une des activités pratiquées durant la saison.

ELLE EN PARLE !



Roxane Baupal, Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI)

« L'offre touristique de l'Agglo est follement attractive ! Elle recèle de sites patrimoniaux, d'activités en pleine nature, de grands espaces, autant de possibilités de découverte et redécouverte, pour sensibiliser aux enjeux de demain. Pour 2023-2025, l'équipe de l'OTI a imaginé une stratégie construite autour d'un axe majeur : la douceur de vivre au bord de l'eau. L'eau sous toutes ses formes. Notre territoire regorge de zones humides, marais, canaux, autres que le bord de mer. L'enjeu est de montrer la beauté de ces lieux, pour donner envie de les visiter et les comprendre, tout en limitant les flux de personnes afin de les respecter.

Cela passe par l'information et la sensibilisation. Et c'est là que l'OTI a un rôle à jouer en complément des collectivités. Nous avons aussi le projet de promouvoir ces espaces auprès du public local hors saison, donner envie de partir à l'aventure et se dépayser à 15 minutes de chez soi. La surprise d'un site, d'un bâtiment ou d'une animation inédite peut aussi se produire au détour d'une rue, en empruntant un itinéraire inhabituel... Par exemple, il n'y a pas que depuis la plage que l'on peut assister à un magnifique coucher de soleil... Alors soyons curieux, poussons la porte de l'un des sept offices de tourisme ! »

30%
des touristes viennent des Pays de la Loire.



86%

des professionnels du territoire ont connu une hausse de leur chiffre d'affaires, même s'ils ont constaté une baisse du prix du panier moyen par rapport à 2021.



14%

de nuitées ont été réalisées par les touristes étrangers. Un chiffre en hausse puisqu'elles n'étaient que de 10 % en 2021. Ces voyageurs viennent principalement d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Ils apprécient particulièrement la qualité du patrimoine régional, la proximité avec la nature, l'offre cyclo-touristique et la vie au camping.



« DÉVELOPPER LE RÔLE
DES INFOS JEUNES (IJ),
EN SENSIBILISANT LES
JEUNES SUR CERTAINS
SUJETS TABOUS. »

581

jeunes ont fréquenté
le service animation
jeunesse en 2022.

1 350

accueils dans les Infos
Jeunes sur l'été 2022
(antennes de Pornic
et Sainte-Pazanne).

**7 MAISONS
DES JEUNES**

En période scolaire,
elles sont ouvertes
2 à 3 fois par semaine,
soit 108 places
possibles par jour.

« Repenser l'organisation en mettant le jeune au centre des réflexions »

IMPLIQUER DAVANTAGE LES JEUNES DANS LA VIE LOCALE,
FAVORISER LEUR AUTONOMIE ET CONCOURIR À LEUR ÉPANOUISSEMENT...
C'EST L'AMBITION QUE PORTENT ÉLOÏSE BOURREAU-GOBIN,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE, ET SES ÉQUIPES.

Quelle est l'ambition de l'Agglomération pour la jeunesse ?

Nous sommes en pleine période de transition post-Covid, une compétence jeunesse transférée à l'Agglomération en 2020, un renouvellement des élus la même année... Une harmonisation globale s'est imposée. La réflexion s'est notamment portée sur les Maisons des Jeunes (MJ) présentes dans les communes. Doivent-elles rester fixes ou devenir mobiles pour s'adapter au mieux aux lieux plébiscités par les jeunes ? Nous devons repenser notre organisation en mettant le jeune au centre des réflexions. Désormais, les MJ sont présentes sur les réseaux sociaux.

Est-ce une thématique importante pour le territoire ?

Oui, bien sûr. Elle doit prendre toute son importance. Il faut la valoriser et aller au-delà des activités ludiques déjà proposées sur le territoire. Le volet prévention et accompagnement de notre jeunesse est l'un des enjeux prioritaires des années à venir. Nous souhaitons développer le rôle des Infos Jeunes (IJ), en sensibilisant les jeunes

sur certains sujets tabous : les discriminations et la tolérance, la sexualité et le genre, les fake news, l'outil numérique et ses usages, la réduction des risques en milieux festifs... Nos animateurs interviennent aujourd'hui au sein des collèges du territoire, et du lycée du Pays de Retz.

Comment l'Agglo accompagne-t-elle les jeunes du territoire ?

Sous plusieurs formes : accompagnement à la formation diplômante notamment avec la prime BAFA de 300 €. Le jeune est accueilli dans une structure du territoire pour la réalisation de son stage pratique. Aide à l'orientation avec le forum "Place Ô gestes" qui permet aux entreprises de mettre en scène leur travail, afin que les jeunes puissent s'approprier leur métier. La recherche d'un emploi saisonnier lors d'un Job dating, en avant-saison estivale, en lien avec les acteurs du tourisme du territoire. Il y a aussi les "chantiers de jeunes", des missions d'intérêt collectif, réalisées par des jeunes volontaires : balisage de sentiers de randonnée, construction de bancs publics...

Et demain, quelles perspectives ?

Nous souhaitons davantage impliquer les jeunes. Plus ils seront actifs, plus ils seront moteurs et solidaires entre eux. D'où ce projet à la future MJ de Sainte-Pazanne où un mur leur permettra de s'exprimer, avec l'accompagnement d'un graffeur professionnel. Nous souhaitons aussi développer une MJ mobile grâce à un van qui parcourra le territoire à la rencontre des jeunes. L'accès doit être garanti à tous, même à ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Cette mobilité permettra de s'adapter aux habitudes des jeunes et d'aller là où ils se retrouvent. Enfin, le volet prévention sera développé.

Pour en savoir plus :
www.pornicagglo.fr/service/animation-jeunesse/

INFOS JEUNES

Auparavant appelés "Points Info Jeunes", les Infos Jeunes sont des lieux d'échanges et d'information, gratuits et anonymes, à destination des 11/25 ans du territoire. Les jeunes sont accueillis sur rendez-vous par des animateurs qui les accompagnent dans leurs projets, répondent à leurs questions et les renseignent sur l'orientation scolaire, les stages et l'emploi, un départ à l'étranger, la santé... Deux antennes existent sur Pornic agglo Pays de Retz : à Pornic et Sainte-Pazanne. L'Info Jeunes, c'est aussi des événements tout au long de l'année : des ateliers ou encore des chantiers de jeunes...

_MOBILITÉ

Vélo : de nouveaux itinéraires prévus pour vos trajets

AFIN D'AMÉLIORER LE MAILLAGE CYCLABLE SUR LE TERRITOIRE, PORNIC AGGLO
PAYS DE RETZ VA LANCER L'AMÉNAGEMENT DE 37 ITINÉRAIRES DOUX,
POUR FAVORISER LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDE.



BON À SAVOIR

Pour la période 2023-2024,
le projet comprend la réalisation
des études et/ou travaux pour
les itinéraires suivants :

- Pornic / La Plaine-sur-Mer / Préfaillies bourg et pointe Saint-Gildas
- La Plaine-sur-Mer / Saint-Michel-Chef-Chef via le Cormier et Tharon
- Port-Saint-Père / Sainte-Pazanne en continuité de la liaison départementale Paimboeuf / Sainte-Pazanne (via Chaumes-en-Retz et Saint-Hilaire-de-Chaléons)
- Chauvé / Collège d'Arthon-en-Retz
- Messan / Bourg de Rouans
- Cheix-en-Retz / Rouans / Vue

100 km d'itinéraires cyclables
aménagés ou améliorés

Pour permettre d'accélérer le développement des modes actifs sur le territoire et faire du vélo et de la marche à pied des moyens de transport du quotidien, Pornic agglo Pays de Retz vient de valider son nouveau Schéma directeur des modes actifs. Suite au premier schéma cyclable réalisé en 2018, et en s'appuyant sur son Plan de mobilité, l'Agglo a mis la priorité sur les déplacements du quotidien : domicile/travail ou domicile/étude. Pour élaborer ce schéma et permettre une continuité des modes actifs, l'Agglo a travaillé en étroite relation avec les quinze communes du territoire.

37 ITINÉRAIRES CYCLABLES À L'HORIZON 2030

En juin 2021, un atelier participatif a permis d'interroger les acteurs, les clubs d'entreprises et quelques professionnels du vélo, afin de mieux connaître leurs besoins actuels en matière de sécurisation et de développement de la pratique du vélo.

Au terme de ces différentes concertations, un réseau de 37 itinéraires cyclables a été défini :

- 15 itinéraires structurants, correspondant aux liaisons entre bourgs et vers les secteurs les plus demandés et les plus à sécuriser pour les déplacements du quotidien ;
- 17 itinéraires de maillage, pour connecter ces axes structurants entre eux, et pour des usages plus mixtes ;
- 5 liaisons et boucles touristiques.

PREMIERS TRAVAUX EN 2023

Au total, l'Agglo ambitionne l'aménagement ou l'amélioration de près de 100 km d'ici 2030. Ces nouveaux itinéraires seront mis en œuvre en cohérence avec les aménagements de centre-bourg réalisés par les communes. Les travaux et/ou études des premiers itinéraires cyclables communautaires auront lieu entre 2023 et 2026. Sur cette période, l'Agglo prévoit d'investir environ 4,3 millions d'euros pour ces infrastructures.

Pour développer les liaisons douces utilitaires, l'Agglomération s'attachera tout d'abord à améliorer les itinéraires préexistants par la réalisation d'aménagements de sécurité (en priorité sur les points noirs et les zones accidentogènes) et d'une signalétique claire et adaptée. En parallèle, seront également étudiées les possibilités de création de nouveaux itinéraires cyclables structurants en site propre (voie verte, piste cyclable).

Enfin, ce schéma directeur s'attachera à poursuivre l'amélioration du réseau de chemins de randonnées pédestres et cyclables du territoire, avec l'ambition de mieux connecter les boucles locales entre elles et en lien avec la Véloodyssée et la future voie verte départementale entre Sainte-Pazanne et Paimboeuf via l'ancienne voie ferrée.

_AQUACENTRE

Espace détente :
nouveaux
horaires



Face à la crise énergétique, afin de limiter les dépenses liées aux fluides, l'Aquacentre est contraint de modifier les horaires d'ouverture de son espace détente. Celui-ci sera désormais fermé le samedi matin et entre 12 h 15 et 14 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires d'ouverture du mercredi sont également modifiés : 15 h - 19 h (au lieu d'une fermeture à 20 h 30). Par ailleurs, la température de l'eau est diminuée d'un degré dans l'ensemble des bassins. Les baigneurs sont autorisés à porter un lycra.

_ÉCOLOGIE

Transition écologique : l'Agglo labellisée

Le jeudi 22 septembre dernier, Pornic agglo Pays de Retz a reçu le Label Climat-Air-Energie. Une première pour l'Agglo, qui a obtenu un résultat de deux étoiles sur cinq possibles. Le label, qui cible les communes et intercommunalités, est attribué sur la base des compétences et de la sphère d'influence de la collectivité. Une distinction obtenue grâce à la mise en place de diverses actions en faveur de la transition écologique. La construction d'un Bâtiment Basse Consommation pour le siège de Pornic agglo Pays de Retz en fait partie. En interne, l'organisation en 2021 d'un séminaire énergie-climat à destination des élus et techniciens du territoire est une des nombreuses actions remarquables par le jury. À noter d'autres actions engagées : un programme d'animations déchets et biodiversité à destination des écoles, du grand public et des touristes ou, en matière de mobilités, la mise en place de la navette estivale, par exemple.



_ÉVÈNEMENT

VŒUX : RENDEZ-VOUS LE 26 JANVIER 2023 !



La Communauté d'Agglomération a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle cérémonie des vœux, organisée au Casino de Pornic le jeudi 26 janvier 2023 à 19 h 30. Thème de cette année : l'économie touristique avec des tables rondes et l'intervention de Jean-Luc Boulin, expert en e-tourisme, suivies d'un temps convivial. Venez nombreux !

À savoir :
l'Aquacentre sera fermé
du lundi 19 décembre 2022 au
dimanche 1^{er} janvier 2023 inclus.

Réouverture le lundi 2 janvier
2023 sur horaires exceptionnels,
de 12 h 15 à 17 h.



Aller vers le public, grand ou petit

Parmi leurs missions, les animations scolaires sont fondamentales. Des sujets comme le recyclage, le compostage ou la lutte contre le gaspillage alimentaire, sont abordés. Pour compléter, une visite de l'Éco Centre (voir encadré) est proposée. Les enfants ainsi sensibilisés seront les adultes écoresponsables de demain.

Visite de l'Éco Centre, atelier compostage, échanges lors d'événements comme la Semaine européenne de la réduction des déchets ou Tous au compost, marchés estivaux, sont autant de moments de rencontre avec le grand public. « On doit sensibiliser tous les publics, de la personne qui jette ses déchets par terre à la personne qui s'engage vers le zéro déchet » précise Laetitia. « Ce travail se fait aussi avec le service communication de l'Agglo avec qui on réalise notamment le Guide des déchets », précise Estelle.

Elles reconnaissent toutefois que le public adulte les interpelle souvent sur les décisions de l'Agglomération et le fonctionnement du service. Les deux animatrices doivent alors faire preuve de pédagogie : « Nous expliquons l'envers du décor et le devenir des déchets. Nous sommes parfois amenées à casser les idées reçues. Nous devons faire comprendre la complexité du monde des déchets, des coûts du service, de la nécessité de répondre aux objectifs nationaux et régionaux de réduction des déchets en faveur de l'environnement ».

Elles sont aussi amenées à travailler avec des partenaires, des élus ou les représentants d'autres communes pour proposer des animations et mettre en place des projets en rapport avec le tri et la réduction des déchets. « Nos missions ne sont pas linéaires. Il y a de l'animation, de la sensibilisation sur le terrain et aussi de l'administratif : c'est très varié ! » résume Laetitia.

Une fois par mois, elles revêtent aussi leurs gants et leur blouse pour analyser le contenu d'une poubelle jaune (600 L) prélevé sur le territoire. Le but est de relever les mauvaises pratiques et développer des supports de communication en conséquence. « On doit sensibiliser les usagers sur les erreurs les plus fréquentes. À partir de nos analyses, nous déterminons les éléments sur lesquels nous devons accentuer nos efforts pour faire évoluer peu à peu les comportements » précise le duo. Faire passer des messages, encore et toujours, voilà la mission qu'ont acceptée de remplir ces deux passionnées d'environnement.

ENVIRONNEMENT

« DE L'ANIMATION SCOLAIRE À LA SENSIBILISATION TERRAIN, NOS MISSIONS SONT VARIÉES. »

Aujourd'hui, trier ses déchets est devenu un réflexe et surtout une nécessité. Mais parfois, il est difficile de savoir dans quelle poubelle jeter certains déchets. Et si le tri est mal fait, la poubelle risque de rester pleine sur le trottoir... Même si trier pour recycler et valoriser, c'est bien, moins jeter c'est encore mieux ! Des animatrices de la réduction des déchets et du tri sont là pour rappeler les bonnes pratiques et sensibiliser le public. Laetitia Amisse et Estelle Leduc œuvrent chaque jour pour que les habitants trient efficacement et adoptent la règle des 3R (réduire, réutiliser et recycler).

Il y a encore quelques années, Estelle Leduc était enseignante en Technologie industrielle. « À 30 ans, j'ai décidé de passer une Licence professionnelle sur les déchets » précise-t-elle. Curieuse sur la question et attirée par l'environnement territorial, elle s'est naturellement tournée vers Pornic agglo Pays de Retz pour rejoindre le service dédié à la gestion des déchets. « Titulaire d'un Master en Sciences de la Terre et de l'Environnement, j'ai eu différentes expériences professionnelles, mais toutes ont tourné autour de l'environnement. » explique Laetitia Amisse. Ensemble, elles forment le duo de la réduction et du tri des déchets.

- Le développement durable - L'agglo déjà en action pour demain

En matière de développement durable, Pornic agglo Pays de Retz est engagée dans plusieurs démarches conjointes. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) voté en 2019, le Projet de territoire adopté en 2021, puis sa toute récente labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique » forment la stratégie environnementale de la collectivité et impactent durablement ses politiques publiques. Aujourd'hui, c'est bien simple, le développement durable infuse dans tous les projets de l'Agglomération liés au développement des mobilités douces et alternatives, à la réduction des déchets, en passant par le soutien aux circuits courts et au manger local...

Entretien avec Jean-Michel Brard, Président de Pornic agglo Pays de Retz.

Quelles sont les ambitions de l'Agglo en matière de développement durable ?

Notre ambition est de maintenir ce qui fait la richesse de notre territoire, à savoir la qualité de vie pour nos citoyens, leurs enfants et toutes les générations futures. Notre territoire est encore aujourd'hui reconnu comme un écrin de nature préservé, avec 89 % d'espaces naturels et agricoles, 296 hectares de zones humides et, bien sûr, les 43 kilomètres de côtes littorales. Il est, néanmoins, menacé par l'intensification du changement climatique d'une part, et les pressions démographiques, foncières et économiques d'autre part. L'état de la ressource en eau, l'appauvrissement des sols, l'érosion de la biodiversité, la multiplication des intempéries - pour ne nommer que ces phénomènes - nous alertent et nous ont imposé de prendre le virage du développement durable depuis plusieurs années. La crise énergétique que nous traversons nous force, aujourd'hui, à accélérer encore la démarche en matière de réduction de nos consommations, de recours aux énergies renouvelables, de sobriété énergétique des bâtiments publics, etc. En chiffres, notre ambition est de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, de 20 % notre consommation en énergie et que les énergies renouvelables représentent 20 % de nos consommations à l'horizon 2030.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie au quotidien ?

Pornic agglo Pays de Retz s'engage au quotidien dans bon nombre d'actions qui contribuent à la transition écologique du territoire. En matière de mobilité, par exemple, l'Agglomération favorise le recours aux transports dits « doux ». Elle propose d'ores et déjà des aides à l'achat et à la réparation de son vélo, assure un service de location longue durée de vélos à assistance électrique. Elle favorise aussi les déplacements en transport en commun l'été, sur la côte avec la navette estivale, et dans les terres avec la prise en charge des abonnements aux transports régionaux ou encore la mise en place d'un transport à la demande pour les jeunes. Par ailleurs, nous avons choisi,



depuis longtemps, de modifier l'empreinte carbone liée aux déplacements de nos agents communaux, en mettant en place une flotte de véhicules électriques. Avec la mise en œuvre de son Plan de mobilité, adopté en Conseil en septembre (voir p.5), l'Agglo va accentuer encore ses actions pour sortir du « tout voiture »... Je pense également à nos actions destinées à réduire les déchets et à mieux les valoriser : nous avons construit ces deux dernières années des déchèteries nouvelle génération, à La Plaine-sur-Mer et Saint-Hilaire-de-Chaléons, qui intègrent de nouvelles filières de tri et de recyclage ainsi que des locaux de réemploi. Nous sommes également passés à la vitesse supérieure en matière de compostage et de lutte contre le gaspillage alimentaire : chaque nouvelle construction est désormais équipée automatiquement d'un composteur individuel, les zones d'habitat dense sont dotées sur demande de composteurs collectifs... Enfin, des actions de sensibilisation sont mises en place dans les écoles, à l'Éco Centre, sur les marchés (voir ci-contre). Et bien d'autres projets encore : pour la préservation de la ressource en eau, la protection de la biodiversité, la valorisation des circuits-courts, la promotion d'un habitat sain et économe en énergie... La liste est longue, mais à la mesure de l'enjeu !

En 1987, le Rapport Brundtland (publication de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU) définit la notion de développement durable pour la première fois comme « un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». Le développement durable concilie donc la prospérité économique, l'harmonie sociale et la protection de l'environnement. Pornic agglo Pays de Retz s'en inspire dans ses projets. Le but est de stimuler l'activité économique, tout en préservant les ressources naturelles, ou de limiter nuisances et pollution, tout en favorisant le progrès social et la santé publique.

Depuis sa création, Pornic agglo Pays de Retz tend à réduire ses consommations d'énergie et sa production de déchets. Les choix politiques pris sur le territoire se font en cohérence avec les cinq finalités du développement durable (présentées dans les pages suivantes), comme montrent les actions mises en place en 2021. Parmi elles, l'accompagnement des citoyens dans le développement de projets photovoltaïques, le programme d'animations nature à destination des scolaires, les Semaines du développement durable.

4 098,50 €

C'est la subvention versée par l'Agglo en 2021 aux communes de moins de 10 000 habitants pour les accompagner dans le conseil en énergie.



Visiter l'Éco Centre

Situé à Chaumes-en-Retz, l'Éco Centre est une usine de traitement des ordures ménagères. Il est constitué notamment d'un composteur géant et est ouvert au public et aux scolaires. Le service Gestion des déchets de l'Agglo finance un aller-retour par niveau de classe de chaque école. Tous les premiers mercredis du mois, le grand public peut le visiter. Durant la période estivale, deux visites mensuelles sont proposées afin de sensibiliser les propriétaires de maisons secondaires au tri pratiqué sur Pornic agglo.

2610 personnes sensibilisées en 2021.

109 animations sur le tri/réduction des déchets (scolaires et grand public) en 2021.

Des actions concrètes

De la réduction de ses consommations en énergie en passant par la renaturation des cours d'eau ou son atelier collectif de compostage, l'Agglo a mis en place de nombreuses actions en faveur du développement durable.



Dates clés sur le territoire

2015/2016

Labellisation du Pays de Retz comme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Création du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz

2017

Lancement d'un conseil en énergie partagé sur le Pays de Retz (porté par le SYDELA)

2018

Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Pornic agglo Pays de Retz

2019

Lancement de la démarche de labellisation Cit'ergie

2022

Labellisation de Pornic agglo Pays de Retz comme territoire engagé dans la transition écologique

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

LES ENJEUX : Limiter la surconsommation d'énergie des bâtiments publics.

L'ACTION : Le Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique accompagne l'Agglo sur la maîtrise des consommations d'énergie de ses 22 bâtiments. Depuis 2022, des investigations sont menées sur l'isolation et les habitudes de consommation en énergie (serveurs, régulation des ventilations...). 10 200 € d'investissement pour l'année.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

LES ENJEUX : Gérer les milieux aquatiques afin de redonner aux cours d'eau et aux zones humides leur caractère naturel.

L'ACTION : Restauration des ruisseaux du Pin (Chauvé) et du Pas Moreau (Chaumes-en-Retz). Travaux d'arrachage manuel de la Jussie, plante exotique envahissante, sur les étiers du Pin et du Canal de Haute-Perche. Diagnostic relatif à l'implantation du Baccharis sur la partie aval du Canal de Haute-Perche et lutte collective contre le ragondin (rongeur aquatique envahissant) via une convention avec POLLENIZ.

LE MOT PCAET

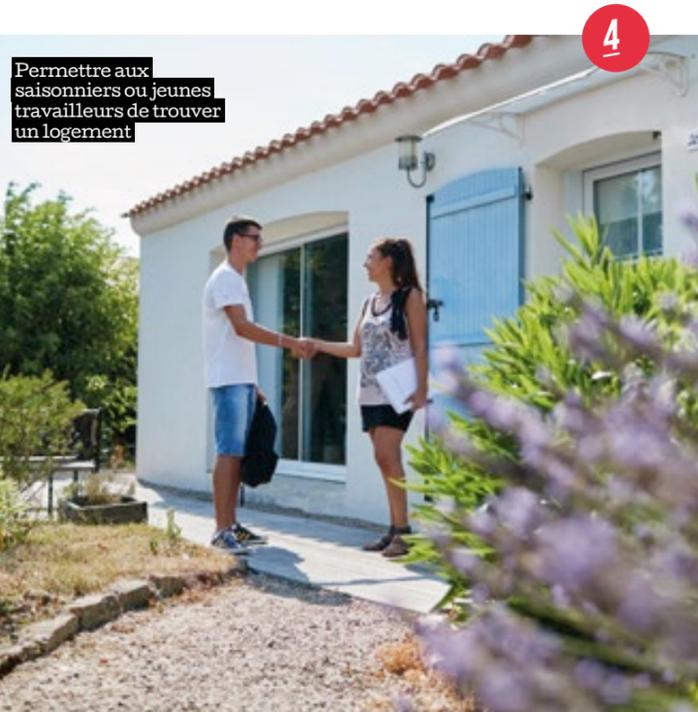
Le Plan Climat Air Énergie Territorial est la feuille de route stratégique et opérationnelle permettant aux collectivités d'aborder la problématique Climat-Air-Énergie sur leur territoire.



Des analyses thermiques ont été menées sur les bâtiments de l'Agglo



Travaux d'arrachage de la Jussie



Permettre aux saisonniers ou jeunes travailleurs de trouver un logement



Séance de voile pour les élèves

LE CHIFFRE
1 606

élèves, soit 37 écoles, ont participé aux séances de voile scolaire en 2022.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS

LES ENJEUX : Permettre à tous les enfants de découvrir la voile et le milieu du nautisme, si caractéristique du territoire.

L'ACTION : Prise en charge des séances de voile scolaire et du transport pour les classes de CM1-CM2. Une initiative prise en 2007 par la Communauté de communes de Pornic puis reprise en 2018 par Pornic agglo Pays de Retz.

SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

LES ENJEUX : Permettre aux saisonniers du territoire de trouver un hébergement.

L'ACTION : Mise en place d'un dispositif d'hébergement de saisonniers chez les particuliers. En 2021, 252 demandes ont été formulées et 65 solutions d'hébergement ont été proposées.

LE CHIFFRE

65

dispositifs d'hébergement chez les particuliers ont été mis en place en 2021.



Atelier collectif de compostage

PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

LES ENJEUX : Réduire et réutiliser les ressources végétales.

L'ACTION : Pour accompagner les habitants de l'Agglo, mise en place - en partenariat avec le CPIE Logne et Grand Lieu - d'ateliers collectifs pour recycler ses déchets au jardin afin d'apprendre les techniques de compostage, paillage et broyage.

DÉFINITION PAILLAGE

Placer au pied des plantes des matériaux comme le fumier, des écorces de pin ou des ardoises concassées pour les nourrir et/ou les protéger. Cela réduit l'évaporation de l'eau et limite l'arrosage.

LES DATES 2021

6 animations d'ateliers collectifs - 67 personnes.

2022

9 ateliers sont programmés, 7 ont déjà eu lieu, réunissant 103 personnes.



IL EN PARLE

« Depuis septembre, Pornic agglo Pays de Retz est lauréate du Label Climat-Air-Énergie. C'est la reconnaissance de nos actions menées dans le cadre du PCAET adopté en décembre 2019 pour 6 ans. Ce Plan Climat est une véritable feuille de route pour l'Agglo. Aujourd'hui, nous sommes à mi-parcours. Un bilan est prévu pour la fin de l'année. Mais nous voyons déjà ce qui est fait en matière de sobriété énergétique sur nos bâtiments publics, et de production d'énergies renouvelables (parcs éoliens, photovoltaïque). Beaucoup d'actions sont faites pour sensibiliser les citoyens et les communes dans leur quotidien. L'Agglo a mis en place des aides à l'achat de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie. Elle accompagne les communes dans la planification urbaine et l'intégration du volet énergie climat dans leurs documents d'urbanisme. Nos actions sont également orientées vers les entreprises, avec l'ambition de développer l'économie circulaire sur le territoire, et le tourisme durable par la mise en valeur du patrimoine de la Communauté d'agglomération. Le tout coordonné avec le service développement économique et l'Office du Tourisme Intercommunal. »

Jacques RIPOCHE,
Maire de Rouans et
Conseiller délégué au
développement durable de
Pornic agglo Pays de Retz



Accueil des visiteurs, standard téléphonique, suivi des dossiers... Du matin au soir, Séverine, Mireille et Françoise assurent le lien entre les habitants et les techniciens.

**UNE JOURNÉE
AVEC LE
SERVICE CYCLE
DE L'EAU**

9

c'est le nombre de masses d'eau sur le territoire

21

c'est le nombre de stations d'épuration, avec 578 km de réseau associé et 205 postes de refoulement

4,4

kilomètres de digues

1572

poteaux incendie installés sur le territoire, ainsi que 44 réserves incendie

Le cycle de l'eau à Pornic agglo Pays de Retz Au fil de l'eau

ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES, TRAIT DE CÔTE, PRÉVENTION DES INONDATIONS... LA GESTION DE L'EAU EST AU CŒUR DES COMPÉTENCES ET DES PRÉOCCUPATIONS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE. PLONGÉE DANS LES COULISSES D'UN SERVICE OÙ LE QUOTIDIEN DES AGENTS EST LOIN D'ÊTRE UN LONG FLEUVE TRANQUILLE.

8 H 30, SIÈGE DE L'AGGLOMÉRATION À PORNIC

Thierry, chef d'un service de 18 personnes en charge du cycle de l'eau, rejoint ses trois responsables de pôle pour une réunion. Chacun partage ses informations : travaux en cours, projets, collaboration avec les partenaires... L'occasion pour Thierry de dresser un panorama de l'actualité, avant d'enchaîner par un rendez-vous sur le terrain avec le Service départemental d'incendie et de secours. Ici, il est question de défense incendie, compétence de l'Agglomération depuis 2019. « Durant l'hiver, nous faisons des essais sur les poteaux incendie.

On réfléchit aussi à la construction de réserves d'eau. C'est une mission d'autant plus importante, quand on voit la multiplication des sécheresses et des incendies ».

À peine sorti de réunion, Florian, responsable du pôle Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) enfle sa veste pour rejoindre les Moutiers-en-Retz où il contrôle l'état des digues et épis. Ils ont pour vocation d'éviter toute submersion marine. « Ce sont des ouvrages classés, qu'on doit surveiller en permanence. Dans ce métier, on compose sans cesse avec le changement climatique. Il faut être prêt à toutes les éventualités, jusqu'à l'évacuation des populations en cas de tempêtes avec de forts coefficients de marées. »



Gwenaëlle examine une fissure dans le perré à la Bernerie-en-Retz.



La digue est destinée à faire obstacle aux eaux.



Le perré, revêtement en pierre maçonné, vise à limiter les glissements et effondrements.

10 H.

Autre point de vigilance : le trait de côte. Gwenaëlle, technicienne spécialiste de la question, grimpe dans sa voiture, direction la plage Notre-Dame à Pornic, fermée à la suite d'un éboulement. Sur place, elle constate le danger, appelle un géotechnicien pour analyser l'instabilité de la roche, ainsi qu'un cordiste pour enlever les roches qui pourraient chuter. À 14 h, elle se rendra à La Bernerie-en-Retz. « Là, je vais vérifier l'état du perré, qui a été abimé par les vagues et l'érosion. Un maçon viendra bientôt réaliser les travaux. »

2020
La gestion des eaux pluviales est prise en charge par l'Agglo



**11 H.**

Eddie est technicien rivière. Son rôle : renaturer les cours d'eau du territoire pour restaurer les milieux aquatiques et maintenir la qualité de l'eau. « C'est d'autant plus important quand on sait que cette eau termine sa course dans l'océan », indique-t-il.

Il assiste à une réunion de chantier au lieu-dit La Tabardière où il informe les propriétaires des lieux qu'il va falloir « débuser » une partie du cours d'eau. Pédagogue, Eddie se définit lui-même comme un « technicien-médiateur ». « Avant de commencer un chantier, nous échangeons avec les riverains, les communes et les propriétaires. Mon objectif, c'est d'expliquer qu'il faut reméandrer les cours d'eau devenus tout droit dans les années 60, pour les oxygéner, enrichir la biodiversité, solidifier les berges et limiter les inondations... »

Au bureau, Mireille, Françoise et Séverine n'ont pas lâché le téléphone depuis le début d'après-midi. Les trois assistantes administratives répondent aux demandes des habitants et font le lien avec les techniciens. « On reçoit aussi des appels à propos des travaux en cours. Il y a de la pédagogie à faire, de l'écoute ».



Deux chevaux de trait aident aux travaux de débardage.



La renaturation des cours d'eau a de nombreux bénéfices : oxygénation, développement de la biodiversité, etc.



À Saint-Michel-Chef, un chantier d'assainissement de grande ampleur est en cours.



Lionel constate une pollution. Il faut agir, vite !

**15 H 30.**

Geoffrey et Lionel, en charge des eaux pluviales en milieu urbain, viennent d'être alertés par la Police municipale d'une pollution au fioul. Lionel file gérer cette urgence. « Je contacte rapidement une entreprise qui vient pomper le fioul pour éviter toute pollution du milieu naturel ». Orages, pluies intenses, inondations, risque de pollutions... La gestion de crises, c'est le quotidien de ce service. Auquel s'ajoute la maintenance et l'amélioration des ouvrages : canalisations, fossés, bassins... « Notre rôle est aussi de sensibiliser et d'accompagner les habitants face aux aléas climatiques ».

17 H 30.

Nicolas revient d'une visite de chantier. Il est responsable du service assainissement qui garantit le bon fonctionnement des équipements de collecte et d'épuration des eaux usées (entretien, réhabilitation, création de réseaux, construction de stations d'épuration, valorisation des boues, etc.). « Actuellement, à Saint-Michel-Chef, l'Agglo construit un bassin de stockage des eaux usées de 1800 m³ avec 2,4 km de canalisations de transfert, qui réceptionnent les eaux usées en amont pour les refouler jusqu'à la station d'épuration. Nous allons également démolir le poste de refoulement existant. Un chantier d'envergure de 5 800 000 € TTC qui se terminera en juin 2023 ». Entre autres missions, le service gère les 21 stations d'épuration qui maillent le territoire. « C'est une grosse responsabilité, car elles doivent garantir la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel ».

Clap de fin d'une journée bien remplie pour les 18 agents du service Cycle de l'eau, un service qui ne se la coule pas douce.

IL EN PARLE**Claude Caudal**

Vice-président en charge du cycle de l'eau, du littoral et des marais

« Plusieurs enjeux sont liés à la gestion de l'eau sur notre territoire. La santé publique est l'un des principaux, car elle touche de nombreux domaines (l'eau domestique, les eaux de baignades ou du littoral pour la conchyliculture, etc.) qui nécessitent une surveillance constante. Le deuxième enjeu est celui de la sécurité publique, à savoir les submersions marines ou les inondations fluviales. Le troisième enjeu, social, concerne l'accès à l'eau et sa gestion collective. En la matière, des études ont été lancées afin de faire le point sur les besoins et ressources du territoire. Autre enjeu : l'environnement. Les milieux aquatiques doivent être restaurés pour atteindre le bon état écologique. Dernier enjeu : l'économie. En effet, tourisme, pêche, conchyliculture et agriculture dépendent de la ressource en eau. »

« LES MILIEUX AQUATIQUES DOIVENT ÊTRE RESTAURÉS POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE. »

FIN

AIDE FINANCIÈRE POUR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

comment ça marche ?

VOUS SOUHAITEZ RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE POUR ARROSER VOTRE JARDIN ? BONNE NOUVELLE, LE 22 SEPTEMBRE DERNIER, PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ A PROCÉDÉ AU VOTE D'UNE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE. CHAQUE HABITANT DE L'AGGLOMÉRATION POURRA EN BÉNÉFICIER.

Comment ?

Il suffit de remplir le formulaire en ligne et de fournir les justificatifs demandés, dont la preuve d'achat. Si le prix est inférieur à 40 €, l'aide est plafonnée à sa valeur d'achat. Une seule demande est possible par foyer. Le versement se fera uniquement par virement bancaire. L'attribution se fait dans la limite du budget disponible, la Communauté d'agglomération se réserve le droit d'interrompre cette opération à tout moment.

Retrouvez le formulaire en ligne à cette adresse : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/papr2022_recuperateur

EN SAVOIR PLUS

UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Avec un récupérateur chez soi, chaque habitant de l'Agglomération limitera sa consommation d'eau potable et fera des économies sur ses factures. Même en cas de sécheresse, cette réserve sera utilisable. Le cycle naturel de l'eau sera préservé et permettra à la nappe phréatique de se recharger.

EN CHIFFRES

10 L

d'eau en moyenne sont utilisés pour arroser 1 m² de jardin*.

40 €

c'est le montant de l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie que pourra verser l'Agglo.

*Ademe



Quel montant ?

Une aide de 40 € pourra être attribuée par foyer pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pour qui ?

Toute personne habitant une commune de Pornic agglo Pays de Retz.

Pourquoi ?

- **Avoir de l'eau en stock**, pour vos travaux de jardinage et l'entretien de vos espaces verts, sans utiliser d'eau potable.
- **Préserver une ressource devenue rare** avec les sécheresses et anticiper le changement climatique.
- **Contribuer à économiser l'énergie** nécessaire au captage, au traitement et au transport de l'eau.



LES FRANÇAIS CONSOMMENT EN MOYENNE 143 L D'EAU POTABLE PAR JOUR ET DÉPENSENT 2 900 € PAR MÉNAGE PAR AN POUR L'ÉNERGIE. POURTANT, IL EST POSSIBLE D'AGIR AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE CES DÉPENSES. VOICI QUELQUES GESTES SIMPLES À ADOPTER.



Dans la salle de bain

ÉCOGESTES :

- Je repère les fuites en vérifiant les chiffres du compteur à eau le soir puis en les relevant le lendemain matin. S'ils ont changé, je dois trouver la fuite. Un robinet qui goutte, c'est **jusqu'à 5 L gaspillés par heure** ; une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de **600 L par jour** ;
- Je limite la durée de ma douche à 5 minutes. Avec un mitigeur thermostatique, la température souhaitée est aussitôt atteinte. J'économise près de **5 L d'eau par douche**.



Dans la cuisine

ÉCOGESTES :

- J'utilise un mousseur sur les robinets. Le débit peut être réduit **jusqu'à 50 %** sans perdre en pression ;
- Je ne mets en route mon lave-vaisselle et mon lave-linge que lorsqu'ils sont pleins. Je règle sur le cycle ÉCO pour la vaisselle et 30°C pour le linge ;
- Je choisis des casseroles adaptées à la taille de la plaque. Je mets un couvercle pendant la cuisson (**4 fois moins d'électricité ou de gaz consommé**). J'éteins les plaques électriques 10 minutes avant la fin de la cuisson ;
- Je n'ouvre pas le four quand il est allumé ;
- Je dégivre régulièrement mon congélateur ;
- Je règle la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C.



Dans la maison

ÉCOGESTES :

- Je remplace toutes les ampoules par des lampes LED (consommant moins et éclairant jusqu'à près de 40 000 h) ;
- Je baisse le chauffage lorsque la température extérieure est plus douce. Je règle la température à 19-20°C pour les pièces de vie et à 17°C pour les chambres (18°C maximum) ;
- Je ferme les volets la nuit et j'accroche des rideaux épais aux fenêtres ;
- J'utilise une multiprise pour les appareils électriques que j'éteins dès lors que je ne les utilise pas ;
- Je purge régulièrement les radiateurs.



Écogestes : êtes-vous prêt(e) ?

EN CHIFFRE



40 %

d'électricité économisée avec un lave-vaisselle en programme ÉCO.

LE DÉFI DÉCLIGS

Pour la première fois cet hiver, Pornic agglo Pays de Retz organise, en partenariat avec l'association Alisée, un défi d'économies de chauffage, d'électricité et d'eau.

De mi-novembre 2022 à juin 2023, l'Agglomération va accompagner plusieurs équipes, composées de collègues, amis

et familles du territoire, dont l'objectif sera de réaliser 8 % d'économie d'énergie par rapport à l'année dernière. Suivez les progrès de ces volontaires sur les outils numériques de l'Agglo (site web et page Facebook).

Et si vous aussi, vous vous lancez un défi ?



PRÉSERVONS LES OCÉANS, C'EST VITAL !

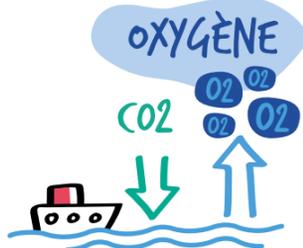
DE SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF À VILLENEUVE-EN-RETZ, LE TERRITOIRE DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ EST UNE TERRE BORDÉE PAR L'OcéAN ATLANTIQUE SUR 43 KM. C'EST CHOUETTE DE S'Y Baigner, SURTOUT L'ÉTÉ, MAIS IL EST AUSSI ESSENTIEL À LA VIE. POURQUOI ? LES OCÉANS SONT UNE SOURCE IMPORTANTE DE NOURRITURE (FRUITS DE MER, POISSONS...) ET ILS PRODUISENT PLUS DE LA MOITIÉ DE L'OXYGÈNE QUE TU RESPIRES. AUJOURD'HUI, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA POLLUTION MENACENT SON ÉQUILIBRE.

ALORS POURQUOI FAUT-IL PRÉSERVER LES OCÉANS ?

À QUOI SERVENT LES OCÉANS ?

5 OCÉANS RECOUVRENT PLUS DE 70 % DE LA TERRE (D'OÙ SON NOM DE « PLANÈTE BLEUE ») : L'ATLANTIQUE, L'ARCTIQUE, L'OCÉAN AUSTRAL, LE PACIFIQUE ET L'OCÉAN INDIEN. ILS RÉGULENT NOTRE CLIMAT EN ABSORBANT PRÈS D'UN QUART DU CO₂ QUE NOUS ÉMETTONS. DES ORGANISMES MARINS (LE PHYTOPLANCTON) LE STOCKENT ET LE TRANSFORMENT EN OXYGÈNE. SANS OCÉAN, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SERAIT PIRE QU'AUJOURD'HUI. ILS SONT ESSENTIELS, CAR :

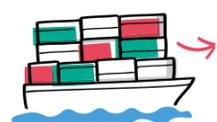
- 50 À 85 % DE L'OXYGÈNE QUE L'ON RESPIRE Y EST PRODUIT ;
- UNE DIZAINE DE MILLIERS D'ESPÈCES Y VIVENT ;
- DES RESSOURCES NATURELLES Y SONT ABRITÉES (PÉTROLE, GAZ NATUREL).



POURQUOI LES OCÉANS SONT-ILS MENACÉS ?



Les forages de pétrole dégradent la qualité de l'eau et perturbent la vie sous-marine.



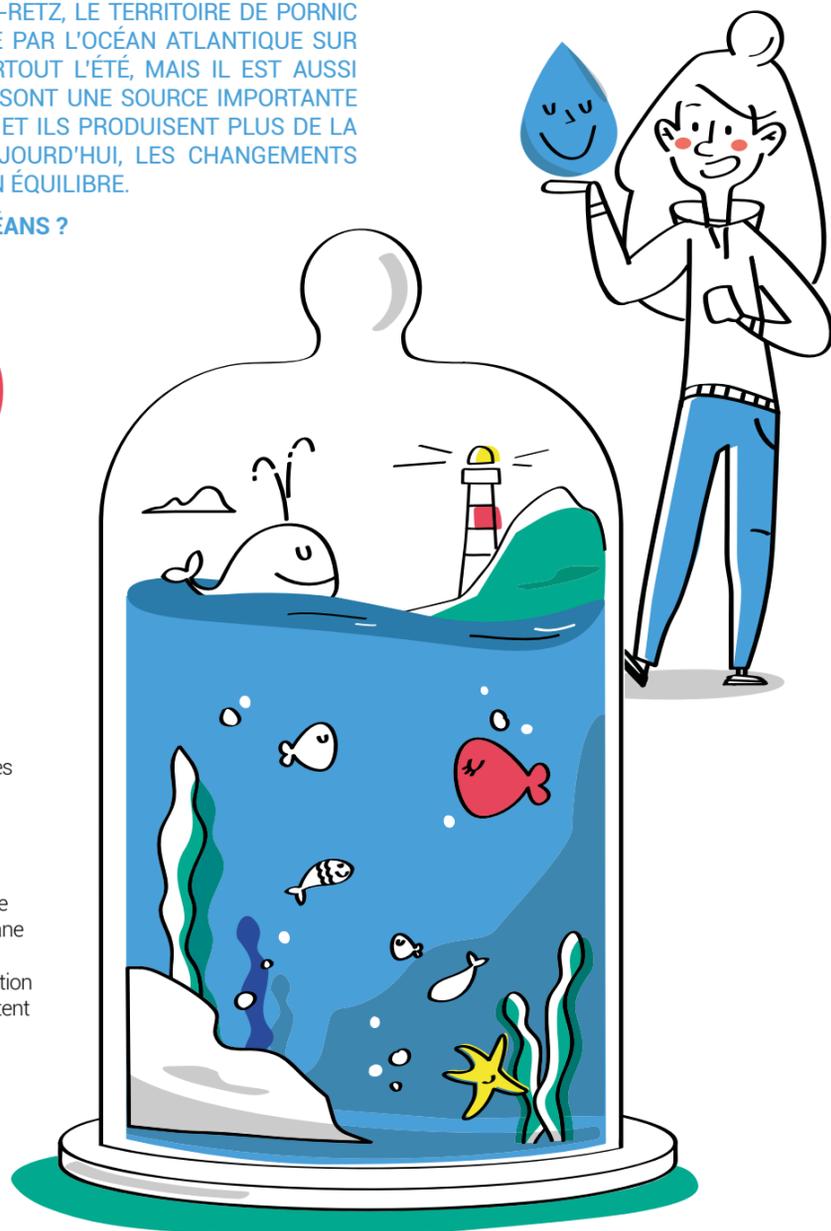
Près de 9 milliards de tonnes de marchandises sont transportées par bateau chaque année.



Les gaz à effets de serre (gaz carbonique, méthane et protoxyde d'azote) entraînent une acidification des océans et augmentent la température de l'eau.



Le phytoplancton (micro-organismes vivant en suspension dans l'eau) n'arrive plus à absorber autant de CO₂ à cause du réchauffement climatique.



ADOpte LES BONS RÉFLEXES



N'utilise pas de bouteille plastique pour boire, mais une gourde réutilisable remplie d'eau du robinet.



Prévois un sac poubelle quand tu vas à la plage pour ne pas laisser de débris derrière toi.



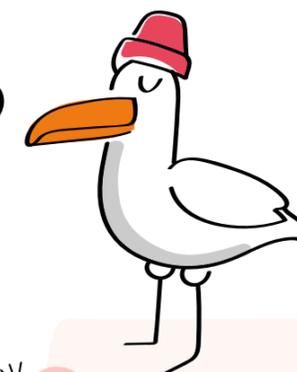
Opte pour une crème solaire naturelle biodégradable pour te protéger du soleil, préserver l'océan et ses habitants.



Évite les activités nautiques polluantes comme le jet ski ou le bateau à moteur. Choisis plutôt le surf, la planche ou le char à voile.



Si tu aimes le poisson, choisis plutôt des espèces non menacées issues de la pêche durable. C'est encore mieux s'ils sont pêchés près de chez toi ! Et comme pour les légumes, il y a une saison pour les poissons : demande conseil au poissonnier.



TESTONS TES CONNAISSANCES !

- 1 - Les océans représentent :
 - Moins de 20 % de la terre
 - Plus de 50 % de la terre
 - Plus de 70 % de la terre
- 2 - Combien existe-t-il d'océans dans le monde ?
 - 8
 - 5
 - 14
- 3 - Combien de plastiques finissent dans les océans tous les ans ?
 - 1 à 2 millions de tonnes
 - 8 à 12 millions de tonnes
 - 20 à 23 millions de tonnes
- 4 - Pour préserver l'océan, il faut :
 - Utiliser sa gourde et jeter ses déchets à la poubelle
 - Faire du jet ski plutôt que du surf
 - Utiliser des produits chimiques pour entretenir son jardin

1 - Plus de 70 % de la terre - Il y a 5 océans (L'Atlantique, l'Arctique, l'Océan austral, le Pacifique et l'Océan indien) 3 - 8 à 12 millions de tonnes de déchets sont déversés chaque année dans les océans 4 - Utiliser sa gourde et jeter ses déchets à la poubelle

LE SAIS-TU ?

8 à 12

millions de tonnes de plastiques finissent dans les océans chaque année, cela représente un camion poubelle chaque minute.

90%

des marchandises sont transportées par les océans.

Les déchets jetés dans la rue se retrouvent souvent dans la mer et les cours d'eau.

Alors ne jette rien par terre !

NE PAS OUBLIER !

DEMANDE À TES PARENTS DE NE PAS UTILISER DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'ENTRETIEN DE TON JARDIN.



CONSEILS LECTURE



Dès 3 ans : Je t'aime, bleue par Barroux aux éditions Kaléidoscope



Dès 6 ans : Les océans, un trésor à partager par Maud Fontenoy aux éditions Père Castor

Vous souhaitez faire découvrir un lieu ou un itinéraire insolite sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz ? Contactez le 02 51 74 07 16

_PRIGNY

LA CHAPELLE DE PRIGNY

AVEC SES VIEILLES PIERRES, SA CHAPELLE ET SON CHARME D'ANTAN, PRIGNY EST L'UN DES VILLAGES DES MOUTIERS-EN-RETZ QUI INVITE À LA RÉVERIE...

Si Prigny a été façonné par de multiples époques depuis la période gallo-romaine où il fut un oppidum (village fortifié), c'est incontestablement le Moyen Âge qui marqua le plus ce paisible village. À cette époque, Prigny est baigné par la mer. Perché sur une butte, c'est un poste d'observation stratégique de la Baie de Bourgneuf et du Marais Breton, autrefois haut lieu de commerce du sel.

La ville fortifiée fut une place forte du Pays de Retz. Un château féodal entouré de douves se dressait à proximité immédiate de la chapelle. Selon une hypothèse, l'emplacement rapproché du château aurait pu gêner l'implantation de la chapelle, c'est pourquoi l'édifice serait orienté nord/sud et non est/ouest comme la majorité des monuments religieux.

Datant majoritairement du XI^e siècle, la chapelle bénéficie depuis 2016 d'une protection globale au titre des monuments historiques. Son style roman se caractérise par les petites ouvertures plein cintre et ses contreforts placés de biais. Haut de 10 mètres, son clocher surplombe les petites maisons de pierres des alentours. Il daterait du XIV^e siècle et aurait servi de tour de guet. La porte principale, orientée plein sud, surmontée d'une fenêtre ainsi que les murs en pierre blanchis à la chaux donnent une luminosité particulière à cet édifice. Le plafond est couvert d'une voûte de charpente, plus communément nommée « coque de bateau renversée ». Les coquilles Saint-Jacques qui remplacent les auréoles au-dessus des statues nous rappellent que la chapelle est localisée sur l'un des chemins menant à Saint-Jacques-de-Compostelle.



Ornant les murs intérieurs, les trois élégants retables baroques du XVII^e siècle, sont la véritable richesse du bâtiment. Curiosité de cette chapelle, le pied de la statue de Saint-Guénolé est orné d'épingles. La coutume invitait les jeunes femmes souhaitant trouver l'âme sœur à y piquer une aiguille. L'ancre viking exposée à l'entrée de la chapelle a été découverte en 1871 dans un souterrain à proximité. Cette ancre neuve a certainement été fabriquée dans les forges du village et cachée quand les Normands furent chassés du Pays de Retz en 938 par Alain Barbetorte, premier Duc de Bretagne.

La chapelle Saint-Jean-Baptiste de Prigny a résisté aux aléas du temps et le son de sa cloche continue d'animer les petites rues de Prigny à chaque visite guidée.

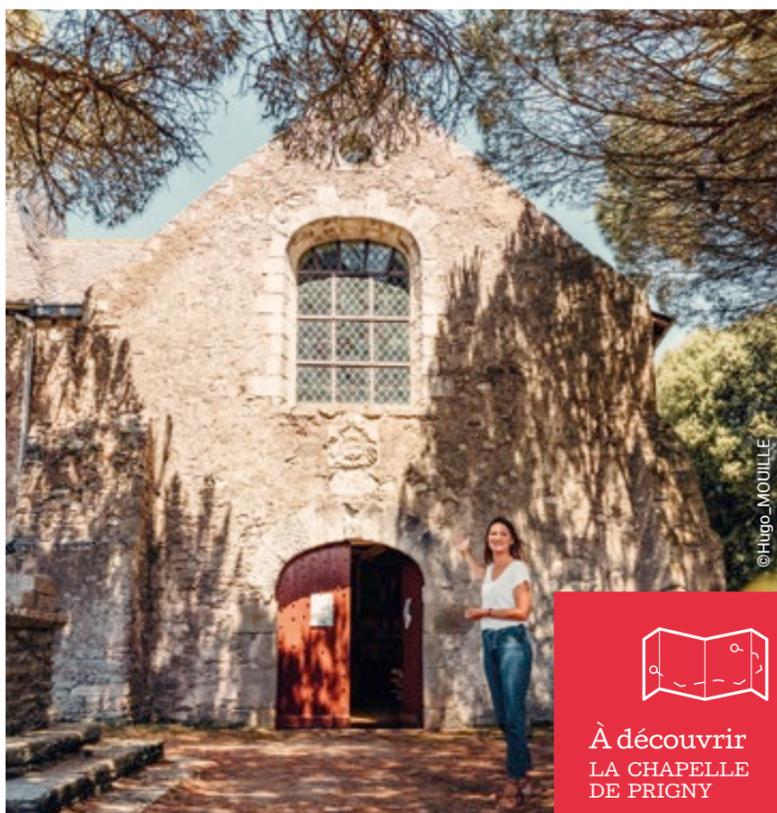


©Mélanie Chaigneau

« UN CHÂTEAU FÉODAL
ENTOURÉ DE DOUVES
SE DRESSAIT À PROXIMITÉ
DE LA CHAPELLE. »



Soline Gautier,
Conseillère à l'Office
de Tourisme des
Moutiers-en-Retz



©Hugo MOUILLE



À découvrir LA CHAPELLE DE PRIGNY

En 2023, la chapelle fermera au public pour travaux de restauration. Elle ouvre habituellement aux visiteurs pour des visites guidées et concerts en été et durant les Journées européennes du patrimoine. En flashant ce QR Code, découvrez l'histoire détaillée de Prigny en vidéo.



Amphithéâtre de l'Agglo, une programmation tout public !



APRÈS DES PROGRAMMATIONS BOULEVERSÉES PAR LA CRISE SANITAIRE ET UNE REPRISE AVEC DES SPECTACLES HAUTS EN COULEURS, L'AMPHITHÉÂTRE THOMAS NARCEJAC POURSUIT SUR SA LANCÉE ET FAIT LA PART BELLE AUX JEUNES TALENTS.

Jacques Prieur, Vice-président de l'Agglo en charge de la Culture et du Sport, n'a pas caché sa joie de retrouver le public, la saison dernière : « Nous avons été marqués par le plaisir non dissimulé des spectateurs, heureux après de longs mois de fermeture de retrouver notre espace culturel et son offre toujours éclectique, propice au lien social et à la découverte ». C'est ainsi qu'avec l'équipe de l'Amphithéâtre, ils ont imaginé la programmation 2022-2023, en mettant notamment à l'affiche de jeunes talents comme la troupe du Théâtre des Faux Revenants dans une pièce moderne et audacieuse, *Winter is coming*.

Du côté des associations, le jeune public n'est pas oublié de cette programmation : *Les Fabulettes de mon jardin*, *Mem-Papeur au fil des saisons* où alternent chansons, musiques et sketches. Les plus grands se délecteront d'écouter le concert de Gospel Rivers ou le répertoire musical de Hot Swing Memories. Côté théâtre, la comédie policière *Very bad trips*, un repas banal qui au fil des découvertes va être le théâtre d'événements incontrôlés...

Zoom sur... 3 coups de cœur de l'Agglo



JANVIER 2023

VENDREDI 13 - 20 H 30

LAURA DOMENGE -
Humour (+ 14 ans)

Après avoir été à l'affiche de la Nouvelle Seine à Paris durant plusieurs mois, "Une nuit avec Laura Domenge" fait une halte à l'Amphithéâtre. Comédienne, humoriste et autrice, l'artiste vous invite à passer une nuit avec elle. Insomniaque, elle ne dort que trois heures par nuit et a décidé d'en rire plutôt que d'en pleurer. Un spectacle dans lequel elle livre ses élucubrations nocturnes sur notre monde et embarque le spectateur dans sa douce folie.



JANVIER 2023

MARDI 24 - 20 H 30

WINTER IS COMING
Théâtre des Faux revenants

"Winter is coming", devise culte de la série Game of Thrones, est le cri de ralliement de trois amis étudiants qui partagent leurs bières, leurs chips et leurs doutes. Après quelques hivers, ils ont atteint l'âge adulte et doivent se plier aux idéaux de réussite intellectuelle, économique et sociale. La pièce de Guillaume Lavenant interroge sur le temps qui passe et sur les renoncements que l'on fait une fois adulte. La mise en scène dynamique tient en haleine le spectateur du début jusqu'à la fin.



FÉVRIER 2023

JEUDI 16 - 15 H 30

DERNIÈRES NOUVELLES
DE LA MER
Compagnie Et Demain

"Dernières nouvelles de la mer" délivre un message sur le respect de l'environnement dans une mise en scène destinée aux enfants de plus de 6 ans. Ce spectacle de marionnettes, montre l'enquête menée par le commissaire Armande, une tortue caouanne, et son inspecteur le requin Sam pour comprendre pourquoi les fonds marins se vident de leurs poissons...

► Programmation et réservation disponibles sur : www.pornicagglo.fr/lieu/amphitheatre-thomas-narcejac/

À l'amphithéâtre les jours de spectacle : 30 min avant la représentation

Ou dans les points de vente : Office du Tourisme Intercommunal de Pornic, place de la Gare, Tél. 02 40 82 04 40, ou Espace culturel Leclerc de Pornic, 1 rue du Traité d'Amsterdam, Tél. 02 51 74 79 50

TRIBUNE LIBRE

Conformément aux articles 2121-27-1 et 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération 2020-382 du 10-12-2020 adoptant le règlement intérieur.

Tribune de la majorité

La loi d'orientation des mobilités publiée en 2019 a pour ambition une nécessaire adaptation de la politique des transports aux évolutions des attentes et des besoins selon les territoires. Elle vise aussi à limiter les impacts sur l'environnement en favorisant notamment l'émergence de nouvelles habitudes plus vertueuses. Avant même de répondre aux obligations réglementaires qui incombent à Pornic agglo Pays de Retz en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, notre Projet de Territoire adopté en 2019 avait priorisé cette problématique considérant alors que les modes de déplacements impactent la vie des habitants au quotidien, l'équilibre financier des familles, les modes de vie, le développement économique, l'environnement et la santé. Des enjeux multiples et majeurs pour un territoire d'équilibre, apprécié pour son environnement diversifié et jouissant de dynamiques démographiques et économiques importantes. L'élaboration de notre Plan de Mobilité (PDM) a donc bénéficié de ces réflexions et priorités. Validé en septembre dernier notre PDM, fut établi sur la base de données techniques précises et d'une large concertation intégrant les partenaires mobilités de notre territoire. Le Schéma directeur des modes actifs en est l'une des composantes avec pour ambition la création d'un réseau cyclable rapide et sécurisé, respectueux de la sécurité des piétons et attractif pour permettre, à ceux qui le souhaitent, de se déplacer entre leur lieu d'habitation et leur lieu de travail. En cohérence avec ces améliorations, les aides votées pour les achats de vélos, l'amélioration des cartographies et des connectivités entre différents types de transport (SNCF, aires de covoiturage...), font évidemment partie de nos priorités. Mieux informer sur les défis, développer une politique d'appui aux transitions, adapter les infrastructures dans le respect des équilibres budgétaires, telle est la volonté de vos élus dans ce domaine d'importance majeure que sont les mobilités.

Un Plan De Mobilité au rabais pour l'Agglo :

- Part du vélo : objectif de l'Agglo à 8 % contre 13 % fixé par l'État. 11 €/an/habitant au lieu des 30 €/an/habitant.
- Seuls les flux des résidents principaux ont été mesurés. Quid des flux touristiques massifs ?
- Contre l'avis du département, le projet de nouveau franchissement de la Loire est conservé.
- Quid d'un transport en commun à l'année ?
- L'État estime à 13 % la diminution du trafic routier pour l'Agglo à 2030 contre un objectif national de 40 %.

Il est grand temps de faire participer les usagers et citoyens aux prises de décisions. Pour en parler : ahubert@pornic.fr

PORNIC AGGLO
PAYS DE RETZ,
TERRITOIRE
D'INNOVATION

« ESATCO EST UNE SORTE
DE LABEL QUI VALORISE
LE TRAVAIL FOURNI
PAR NOS ÉQUIPES. »

Esatco valorise le travail des personnes en situation de handicap

DEPUIS 2020, PHILIPPE GLÉMOT EST RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE ADAPTÉE « HORTIPRO » ET DE L'ESAT « HORTICAT », DONT LA PARTICULARITÉ EST D'EMPLOYER DES PROFESSIONNELS EN SITUATION DE HANDICAP. LES DEUX STRUCTURES, ISSUES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, GÉRÉES PAR L'ADAPEI DE LOIRE-ATLANTIQUE, S'INSTALLENT DANS LA ZONE D'ACTIVITÉ DU BUTAI À CHAUMES-EN-RETZ.

L'ESAT Horticat a vu le jour en 1981 et accompagne au quotidien une centaine de personnes reconnues travailleurs handicapés qui n'ont pas la capacité à travailler en autonomie en entreprise.

L'ESAT, en tant que dispositif médico-social, permet à ces personnes d'accéder à un travail dans un milieu protégé. Horticat ressemble ainsi à une entreprise avec un environnement adapté aux compétences des adultes en situation de handicap. Certains ont le projet et les compétences de travailler en extérieur, au sein des entreprises clientes alors que d'autres ont besoin de rester au sein de la même structure, d'avoir des repères qui ne les perturbent pas dans la réalisation des tâches demandées. « Le travail est rémunérateur, ils prennent des responsabilités et cela leur permet de se construire. Ils vont prendre confiance en eux » précise Philippe Glémot. Les prestations proposées se déclinent en cinq filières métiers : horticole & jardinerie, entretien des espaces verts, entretien des locaux, la sous-traitance industrielle et la maintenance. Afin d'être facilement identifiée par les entreprises, la structure a eu l'idée d'une appellation spécifique : « Nous avons développé une marque, Esatco, une sorte de label qui valorise le travail fourni par nos équipes ». Pour assurer le bon fonctionnement d'Horticat, les travailleurs sont encadrés par 26 professionnels.

Une assistante sociale, une psychologue, une coordinatrice socio-professionnelle complètent les effectifs. La seconde structure, Hortipro est l'Entreprise Adaptée. Cela signifie que les personnes y travaillant ont une autonomie plus importante et ont un statut de salarié. Les activités proposées sont quasi similaires à Horticat : espaces verts, entretien des locaux et blanchisserie (en projet).

Favoriser les échanges

L'idée de s'installer dans la zone du Butai résulte de plusieurs constats. « Nous sommes à l'étroit sur notre site actuel, les effectifs ont doublé. Cela limite l'accueil. On ne peut pas développer les activités attendues par les entreprises du territoire » regrette Philippe Glémot. « Regrouper les deux structures en un même endroit permettra de mutualiser notamment du matériel et ainsi rationaliser les coûts de production. Cela permettra aussi de favoriser les échanges professionnels entre les différentes équipes. Hortipro peut devenir une perspective professionnelle pour un travailleur de l'ESAT ». Toutes les commandes réalisées ont les mêmes exigences, qu'elles soient effectuées par les équipes de professionnels d'Horticat ou d'Hortipro. Toutes répondent à des impératifs de quantité, de délais et de compétitivité. « Il faut savoir organiser le travail en équipe.

VOIR LA VIDÉO EN LIGNE
SUR NOTRE CHAÎNE
YOUTUBE COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PORNIC
AGGLO PAYS DE RETZ



Lors de commandes importantes, il nous arrive de solliciter d'autres ESAT pour répondre à certains marchés. Cela a été le cas pour l'Entreprise Génia de Saint-Hilaire-de-Chaléons, Manitou, Yves Rocher et des marques de luxe en cosmétique ». Respecter le rythme de chacun tout en le stimulant est le crédo adopté par Philippe Glémot. « Le plus important avec des personnes en situation de handicap, c'est de ne pas les regarder à travers ce qui leur manque, mais plutôt de les considérer à travers leurs aptitudes, leurs compétences et leurs projets. Au-delà de la vie professionnelle, c'est de leur faciliter l'accès au logement, aux transports collectifs, au sport, à la culture, à la citoyenneté pour leur permettre de vivre pleinement ».

Plus d'infos sur esatco44.fr

CHIFFRES-CLÉS

107 travailleurs d'ESAT	25 salariés Horticat	20 salariés Hortipro
-------------------------------	----------------------------	----------------------------

7 000 m² de terrain